Parcours de Stage

En attente de la réforme de la formation AS

Parcours professionnalisant de stage co-construit avec les apprenants, sous la validation de l'équipe pédagogique

Durée et Répartition des Stages

En attente de la réforme de la formation AS

Obligations réglementaires vaccinales pour l'admission définitive

- Schéma Hépatite B : 3 injections + sérologie pour la rentrée (schéma sur 6 mois à anticiper)
- DTP (Diphtérie Tétanos Polio)

Modalités des Stages

Avant le stage

- L'élaboration des objectifs individuels
- La présentation en stage

Pendant le stage

· Le suivi pédagogique individualisé

Après le stage

Les exploitations de stage

Un support de suivi de stage

Instances

En attente de la réforme de la formation AS

Situation sanitaire Covid-19

- Enseignements en distanciel et en présentiel pour certains dispositifs de formation
- Plateforme numérique régionale
- Equipements numériques personnels à prévoir

Renseignements Pratiques

- Possibilité de demande de bourse régionale
- Organisation personnelle indispensable pour les déplacements en stage (motorisation)
- 1 salle de cours
- Des salles de travaux de groupe
- 1 salle informatique
- Plateforme numérique régionale
- · 4 salles de travaux pratiques
- Centre de documentation
- Self et parking sur place
- Secrétariat ouvert au public du lundi au vendredi, de 13h45 à 16h45









Institut de Formation Aide-Soignante

du Centre Hospitalier de l'Agglomération Montargoise



42 élèves en formation aide-soignante

Sous réserve de la réforme de la réingénierie de la formation aide-soignante attendue pour la rentrée 2021 : évolutions attendues des modalités de formation

L'équipe de l'IFSI-IFAS est composée de : 1 directrice, 1 adjointe de direction, une équipe pédagogique composée de 11 formateurs, 1 documentaliste, 1 référent des nouvelles technologies de l'information, 1 équipe administrative composée de 3 secrétaires, 1 équipe technique composée de 3 agents de service hospitalier.

IFSI - IFAS

Rue du château - 45120 Châlette-sur-Loing

Tél 02 38 95 95 95 - Fax 02 38 95 95 80 ifsi@ch-montargis.fr

L'Institut

MODALITÉS D'ADMISSION

Arrêté du 7 avril 2020 relatif aux modalités d'admission aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Arrêté du 5 février 2021 portant diverses modifications concernant l'admission dans les instituts de formation de certaines professions non médicales.

Arrêté du 12 avril 2021 portant diverses modifications relatives aux conditions d'accès aux formations conduisant aux diplômes d'Etat d'aide-soignant et d'auxiliaire de puériculture.

Pour la rentrée de septembre 2021, la sélection des candidats est réalisée uniquement sur la base d'un dossier destiné à apprécier les connaissances, les aptitudes et la motivation du candidat à suivre la formation.

Dispense de sélection :

- candidats inscrits dans le cadre de la validation des acquis de l'expérience professionnelle (VAE)
- agents des services hospitaliers qualifiés (ASHQ) de la fonction publique hospitalière dont la sélection est organisée par l'employeur :
 - ASHQ justifiant d'une ancienneté de services cumulée d'au moins un an en équivalent temps plein, effectués en établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou en services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.
 - •• ASHQ justifiant à la fois du suivi de la formation continue de 70 heures relative à la participation aux soins d'hygiène, de confort et de bien-être de la personne âgée et d'une ancienneté de services cumulée d'au moins six mois en équivalent temps plein, effectués en établissements sanitaires et médico-sociaux des secteurs public et privé ou en services d'accompagnement et d'aide au domicile des personnes.

Calendrier régional Centre val de Loire :

- Inscription du 19/04/21 au 01/06/21
- Affichage de l'admission le 25/06/21 (liste principale et liste complémentaire)

Attendus nationaux:

- Intérêts pour le domaine de l'accompagnement et de l'aide à la personne
- Qualités humaines et capacités relationnelles
- Aptitudes en matière d'expression écrite et orale
- Capacités d'analyse et maîtrise des bases de l'arithmétique
- Capacités organisationnelles

CAPACITE D'ACCUEIL

42 élèves par promotion

FORMATION EN ALTERNANCE
En attente de la réforme de la formation AS



Pédagogie Institutionnelle

L'IFAS a pour référence théorique la pédagogie institutionnelle. Elle favorise la mise en place d'un cadre pédagogique et de méthodes actives centrées sur l'élève permettant de développer l'autonomie et la responsabilité de chacun.

Nos priorités pédagogiques :

- La réussite des élèves
- La professionnalisation

Pour cela:

- Le suivi pédagogique est une aide personnalisée, un accompagnement de l'élève pour construire son projet professionnel.
- Les responsabilités des élèves : l'élève est acteur, auteur et garant de son apprentissage tout au long de son cursus de formation.

Modules de Formation

En attente de la réforme de la formation AS

Congés

En attente de la réforme de la formation AS

Moyens Pédagogiques

Cours magistraux

Enseignements dispensés par les formateurs ou des intervenants extérieurs (médecins, pharmaciens, cadres de santé, infirmiers, aides-soignants...).

Questions formatives

Travail régulier d'évaluation des acquisitions.

Permettre à chaque élève individuellement de cibler ses apprentissages et de guider ses révisions.

Travaux dirigés en groupes restreints

Ateliers pratiques de soins, simulation en santé

Temps Institutionnels

Le temps d'intégration du travail de la journée permet la reprise des cours de la journée. Il s'agit d'un temps permettant le suivi pédagogique.

Le conseil permet à chacun de s'exprimer et de prendre sa place au sein de l'institut.

IFSI Ensemble

Procédures à la responsabilité des élèves au service des acteurs de l'institution. Elles sont établies en coresponsabilité entre les élèves et l'équipe pédagogique.

